

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENFANCE

Les enfants ont repris le chemin de l'école, mais une question se pose... qui s'occupe de vos enfants lorsqu'ils ne sont pas à l'école ?

MÉDIATHÈQUE

Nos rendez-vous réguliers

-Atelier créatif le deuxième mercredi du mois de 14h30 à 16h

-Tricote papote le 3ème mercredi du mois de 16h30 à 18h30

16 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre

-Club lecture de 19h30 à 20h30 les vendredis 18 septembre et 20 novembre

Septembre- décembre

-Atelier "L'automne en bouteille" mercredi 9 septembre de 14h30 à 16h de 8 à 108 ans

-Atelier "Art et végétal" mercredi 14 octobre de 14h30 à 16h de 6 à 106 ans

-Soirée Loup Garou mercredi 28 octobre de 18h30 à 20h30 de 10 à 110 ans

-Atelier jaspage mercredi 18 novembre de 14h30 à 16h30 de 10 à 110 ans

-Atelier carterie mercredi 09 décembre de 14h30 à 16h de 6 à 106 ans

-Goûter lecture de Noël mercredi 23 décembre de 17h à 18h de 3 à 103 ans

RECENSEMENT DE POPULATION 2027

LA MAIRIE DE PLUMIEUX

RECRUTE

4 AGENTS RECENSEURS

pour le **RECENSEMENT DE POPULATION 2027**

en partenariat avec **Insee**

Le recensement se déroulera **DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2027**

+ 2 DEMI-JOURNÉES DE FORMATION DISPENSÉES AVANT LE DÉBUT DE COLLECTE

RIGOREUX **DISPONIBLE** **PERMIS B INDISPENSABLE** **TÉLÉPHONE PORTABLE**

CANDIDATURE À DÉPOSER

EN MAIRIE DE PLUMIEUX | OU PAR MAIL À **dgs@plumieux.fr**

La Plum' de l'info

Septembre 2026 • N°14

Compte rendu du Conseil Municipal

Date de la réunion : jeudi 3 septembre 2026

RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Un responsable de restauration a été recruté durant l'été. Ce renfort au sein de l'équipe de restauration scolaire va permettre de proposer aux enfants sur les jours de centre de loisirs des repas fabriqués en régie. Le conseil municipal approuve la mise en application dès la rentrée scolaire de septembre 2026 d'un tarif service ALSH avec repas. Ce tarif sera constitué du tarif du service ALSH auquel vient s'additionner le tarif du service de restauration scolaire. Il évoluera selon le quotient familial.

INSTITUTION ET FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION

Afin de simplifier la fiscalité des logements vacants, la taxe sur les logements vacants (TLV) et la taxe d'habitation sur les locaux vacants (THLV) sont supprimées le 31 décembre 2026. A compter du 1er janvier, la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) est créée en lieu et place. Son taux est fixé à 20% sur l'ensemble du territoire communal.

VENTE D'UN DÉLAISSÉ COMMUNAL

Le conseil municipal a constaté que la parcelle cadastrée ZH 110 d'une superficie de 55 m² située à Rameulec, constitue un délaissé de voirie ne présentant plus d'utilité pour la circulation publique ni pour les besoins de la voirie communale et relevant du domaine privé communal. Un administré a demandé l'acquisition de cette parcelle jouxtant sa propriété. Le conseil municipal décide d'approuver la cession de cette parcelle au profit de ce riverain au prix de 55€ et indique que l'ensemble des frais liés à cette cession seront à sa charge.

ETUDE D'AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT DES FLORIES

À la suite de l'achat de la parcelle AC 94, sise 1 rue des flories, la commune va débiter l'aménagement du lotissement des Flories. Le cahier des charges du projet va être finaliser par notre assistant à maitrise d'ouvrage de l'ADAC 22 avant de passer à la phase de consultation d'un architecte paysagiste.



Mairie et agence postale
9 rue du Porhoët
Du lundi au vendredi
8h45 à 12h15
02.96.25.55.11

Uniquement pour la mairie,
sur rendez-vous l'après-midi
et ouverture le vendredi de
13h30 à 16h30.

Mairies déléguées :
Le Cambout
Lundi et mercredi
de 13h30 à 17h00
02.96.25.50.54

Coëtlogon :
Mardi de 8h45 à 12h30
Jeudi de 13h30 à 17h00
02.96.25.64.42

✉ mairie@plumieux.fr
f [plumieux.commune](https://www.plumieux.commune.fr)
Visible sur illiwap

Bibliothèque
Mercredi 16h30-18h30
Vendredi 16h30-18h30
Samedi 10h00-12h00

Cabinet infirmier
02.96.25.57.84
En cas d'urgence, merci de composer le 15.

Cabinet dentaire
02.96.26.01.15

Ostéopathe
06.10.91.29.32

Vous pouvez retrouver la Plum' de l'Info dans les commerces et services :
la boulangerie Papin, la Boutique, le bar/tabac, Hair coiffure, le Killian's bar, le garage Urvoy, chez Pizza 'O' loup, Daniel Etienne, les mairies, la bibliothèque et la boîte à livres à Coëtlogon. Il est également possible de vous la transmettre par mail, sur demande à mairie@plumieux.fr.

Mots des associations

DANSE BRETONNE

Les cours de danse bretonne reprennent le mardi 6 octobre, à la salle des fêtes de Le Cambout à 20h30. Ouvert à tous.

CLUB DU TEMPS LIBRE

REPRISE DES COURS DE GYMNASTIQUE
MARDI 15 Septembre de 14h30 à 15h30
à la salle omnisports

Cette activité est ouverte à tous et toutes ainsi qu'aux personnes des communes voisines

1ère séance gratuite n'hésitez pas à venir découvrir cette animation

Apporter une paire de chaussures de sport, un tapis, et une bouteille d'eau

Pour de plus amples renseignements contactez le 06 62 00 76 57

ESAP VOLLEY

PLUMIEUX

TOURNOI DE VOLLEY

VENDREDI 25 SEPT 2026

4 JOUEURS
ÉQUIPES MIXTES OUVERT À TOUS

RESTAURATION SUR PLACE

RDV 19H30
SALLE OMNISPORTS

INSCRIPTION GRATUITE
AVANT LE 21 SEPTEMBRE
07 83 16 52 55 OU 06 64 13 20 48

CAP SPORT

Association Sud' Cap Loisirs

Cap Sports Plumieux, Le Cambout, Coëtlogon

RÈGLEMENT INTERIEUR

- Les enfants s'engagent à participer à toutes les activités et à venir en tenue de sport (chaussures propres pour le sport)
- Les enfants ne doivent pas quitter l'activité avant le fin de celle-ci.
- Les parents doivent vérifier la présence de l'animateur.
- Les parents s'engagent à déposer et à récupérer les enfants aux heures prévues.
- Les animateurs ne sont responsables de l'enfant que pendant la durée de l'activité.
En cas de non-respect du règlement intérieur, l'enfant peut se voir refuser l'accès aux séances de sport.

DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

Grandes Sections de CP :	Prépa	Activité	Ville	Jeux	Lieu	Horaires
Cycle 1 (Châteaux)	Du 14/09/26 au 12/10/26	Volley	(jeux sans ballon - volley)			17h-18h ou 18h-19h
Cycle 2 (Châteaux)	Du 14/09/26 au 12/10/26	Sports Collectifs				17h-18h ou 18h-19h
Cycle 3 (Châteaux)	Du 14/09/26 au 12/10/26	Sports de Raquettes				17h-18h ou 18h-19h
Cycle 4 (Châteaux)	Du 14/09/26 au 12/10/26	Sports de Combats				17h-18h ou 18h-19h
Cycle 5 (Châteaux)	Du 14/09/26 au 12/10/26	Sports d'Adaptation et d'Adaptation				17h-18h ou 18h-19h

CE et CM :

Cycle	Prépa	Activité	Ville	Jeux	Lieu	Horaires
Cycle 1 (Châteaux)	Du 14/09/26 au 12/10/26	Volley	(jeux sans ballon - volley)			17h-18h ou 18h-19h
Cycle 2 (Châteaux)	Du 14/09/26 au 12/10/26	Sports Collectifs				17h-18h ou 18h-19h
Cycle 3 (Châteaux)	Du 14/09/26 au 12/10/26	Sports de Raquettes				17h-18h ou 18h-19h
Cycle 4 (Châteaux)	Du 14/09/26 au 12/10/26	Sports de Combats				17h-18h ou 18h-19h
Cycle 5 (Châteaux)	Du 14/09/26 au 12/10/26	Sports d'Adaptation et d'Adaptation				17h-18h ou 18h-19h

INFORMATIONS RENSEIGNEMENTS

- Tarif dégressif : 60€ pour le premier enfant / 50€ pour le deuxième enfant / 40€ pour le troisième enfant
- Descriptions détaillées en menu de Plumieux à partir du 9 septembre 2026 ou au forum le 11 septembre 2026
- Organisateur du Cap Sports : Sud' Cap Loisirs Contact : Carole Bouvier (06 47 74 55 55 - carole@caploisirs.fr)
- Editeurs de l'ACSE - Contact : Emile Vigant (06 50 45 77 58)
- prise en charge de l'enfant directement par l'éducateur à 10h45 de l'école pour aller à la séance de sport pour toute famille, bien le préciser.

INSCRIPTION

Nom Prénom : _____ Classe : _____ Commune : _____ Téléphone : _____

Prendre en charge à partir de l'école : OUI ou NON

Autorisation de droit à l'usage : OUI ou NON

Je déclare que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de l'activité.

7 minutes la responsabilité de l'opérateur et les éducateurs à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence.

- Les et Apprenants -

Signature des parents ou du responsable légal

ACQUISITION DU BIEN PLACE SAINT MIOC

La commune a décidé d’acquérir la parcelle appartenant à Loudéac Communauté Bretagne Centre sise 10 place Saint MIOC et cadastrée AC 108, pour un montant de 5 000 € TTC. Ce bâtiment héberge actuellement les infirmières.
À la suite de la réalisation d’un diagnostic énergétique et un diagnostic amiante du bâtiment des travaux de rénovation seront à prévoir.

PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D’EAU POTABLE

Après lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du service transmis par le syndicat intercommunal d’adduction d’eau du Lié, le conseil municipal l’a approuvé.
Ce rapport est relatif aux compétences obligatoires « production et transport » et à la compétence optionnelle « distribution » d’eau potable.

CRÉATION D’EMPLOIS PERMANENTS ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

La commune souhaite nommer un assistant administratif et financier au grade d’adjoint administratif principal de 2ème classe pour donner suite à l’obtention de son concours. Le conseil municipal décide de créer un emploi permanent pour assurer les fonctions d’assistant administratif et comptable à temps complet relevant de la catégorie hiérarchique C sur le grade d’adjoint administratif territorial principale de 2ème classe, à compter du 1er octobre 2026. En conséquence le tableau des effectifs de la collectivité sera modifié.

TRANSFERT DE POUVOIR DE POLICE DU MAIRE DU PRESIDENT DE LOUDÉAC COMMUNAUTÉ

Le conseil municipal s’est opposé au transfert automatique des pouvoirs de police au président de Loudéac Communauté pour les compétences suivantes : d’assainissement (collectif et non collectif), de collecte des déchets ménagers, de voirie intercommunale, de création, entretien et gestion des aires d’accueil ou terrains de passage des gens du voyage, d’habitat, de planification et d’organisation du développement du territoire (Plui, SCOT...).

FORMATION PSC 1 AUX ÉLUS COMMUNAUX

La municipalité va organiser à destination des élus communaux une formation aux gestes de premiers secours.

REFONTE DE LA CARTE ET DU TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

La municipalité a confié à l’Agence Départementale d’Appui aux Collectivités des Côtes d’Armor (ADAC) une mission de refonte de la carte et du tableau de classement de la voirie communale. Le tableau et la carte de classement de la voirie communale servent de référentiel juridique et technique pour identifier, classer ou déclasser les voies, garantissant une gestion conforme du domaine public et influençant les financements publics comme la dotation de solidarité rurale.

PROGRAMME NOVASANTÉ – DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Les travaux du programme NovaSanté ont débuté début septembre par la réalisation du terrassement et des réseaux grâce à l’équipe du service technique. Le premier local de santé a été livré le 7 septembre. Deux jours après, les travaux de raccordement et de construction de l’extension ont démarré. La livraison de ce premier bloc est prévue fin octobre. Les travaux du second local de santé débiteront en fin d’année.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal décide d’attribuer une subvention à l’association « le club des supporters d’Audrey Cordon-Ragot » de 150€.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX ÉLUS

Dans cette édition, deux femmes élues sont à l’honneur.

Marina LAUNAY

« Marina LAUNAY, 45 ans, mariée à un exploitant agricole. Maman de cinq enfants et vivant à Plumieux depuis 23 ans. Je suis assistante maternelle à mon domicile. Je vais prochainement intégrer la MAM, un projet qui me tient particulièrement à cœur. J’aime le contact avec les gens, les échanges, les petits moments de la vie quotidienne et surtout le fait de pouvoir être utile aux autres. Si j’ai choisi de m’engager pour un deuxième mandat comme élue, c’est avant tout parce que j’aime ma commune et j’ai envie de participer à son avenir et à la vie des habitants. Mes priorités sont simples : les enfants et les familles, le bien-vivre dans notre commune et être à l’écoute des habitants pour répondre au mieux à leurs besoins. Je suis heureuse de pouvoir m’investir pour Plumieux. »



Fanny MARTEIL

« Aide-soignante spécialisée en gérontologie et mère de quatre enfants, je suis installée sur la commune de Plumieux depuis 2012. Éluë et actuellement engagée dans mon deuxième mandat en tant qu’adjointe, je m’investis pleinement dans la vie locale. Très active au sein de plusieurs associations, j’accorde une grande importance au dynamisme de notre territoire et à la qualité du vivre-ensemble. Je souhaite poursuivre les actions engagées pour dynamiser notre commune nouvelle, renforcer son attractivité et développer davantage les liens intergénérationnels, afin de favoriser les échanges et la cohésion entre toutes les générations. »



Vie municipale

MARCHÉ COMMUNAL

Le marché du mois d’octobre au lieu à la salle des fêtes, le 9 octobre.

REPAS DU CCAS

A Plumieux, le prochain repas pour les personnes ayant 68 ans et plus aura lieu le samedi 17 octobre 2026. Les invitations seront transmises prochainement mais si vous n’avez pas reçu la votre d’ici le 20 septembre, n’hésitez pas à contacter la mairie.